



Le Maire de Rouen et l'équipe de candidature Rouen Seine Normande 2028 à Bruxelles



Thématique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

Le Maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, accompagné de quelques élus du territoire était à Bruxelles le 30 novembre dernier pour présenter la candidature de Rouen au prix Capitale européenne de la culture aux institutions européennes.

Le Maire de Rouen a présenté le projet de candidature de Rouen au Prix Capitale européenne de la culture auprès de plusieurs interlocuteurs de la Commission européenne, dont le cabinet de la Commissaire Iliana Ivanova et la Direction générale en charge de l'éducation et de la culture, auprès d'eurodéputés membres de la commission « Culture » du Parlement européen, ainsi que du Représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne, Philippe Léglise-Costa.

Pour rappel, le titre Capitale européenne de la culture est une distinction dont l'objectif est de mettre en valeur la diversité et la richesse culturelles en Europe. Les villes mises à l'honneur l'utilisent pour promouvoir leur patrimoine et leur dynamisme culturels à travers l'organisation d'un programme culturel (expositions, festivals, événements...) et bénéficient ainsi d'une grande visibilité pour leur territoire.

Chaque année 2 à 3 villes sont lauréates, une issue d'un Etat membre dit ancien et une venant d'un Etat membre plus récent et une troisième ville issue d'un pays tiers associé au programme européen, en suivant un calendrier pré-fléché. Ainsi, une ville française sera Capitale européenne de la culture en 2028, en même temps qu'une ville tchèque.

Au terme d'une première phase de sélection, qui a eu lieu en début d'année 2023, 4 villes françaises (sur 9 candidates) ont été sélectionnées : Bourges,

Clermont-Ferrand, Montpellier et Rouen.

Cette année, les villes de Veszprém en Hongrie, Timișoara en Roumanie et Éleusis en Grèce, bénéficient du label. En 2024, ce sera au tour de Tartu en Estonie, Salzkammergut en Autriche et Bodø en Norvège.

En France 4, villes ont déjà obtenu ce titre par le passé : Paris en 1989, Avignon en 2000, Lille en 2004 et Marseille en 2013.

C'est le 13 décembre prochain que l'on connaîtra la ville française lauréate parmi les 4 finalistes.

Pour plus d'information :